

### Editorial

Pr Maxime da CRUZ

#### L'année 2020 sous de bons hospices !

Il est de tradition de se souhaiter des vœux au début de chaque nouvelle année. Le Conseil rectoral que j'ai l'honneur de conduire et moi-même, souhaitons à toute la communauté universitaire une Bonne Année 2020 avec nos meilleurs vœux de Santé, de Paix, de Joie durables, et d'Espérance. C'est vrai que l'année 2019 a, malheureusement, arraché à notre affection plusieurs collègues. Tout en saluant leur mémoire, je voudrais, à cette occasion, inviter la communauté universitaire, toutes obédiences confondues, à explorer la miséricorde de Dieu pour le repos de leurs âmes et en même temps pour que l'année 2020, chers collègues, soit faite d'événements plutôt heureux pour le bonheur de toute la communauté universitaire d'Abomey-Calavi, malgré les vicissitudes inhérentes à toute existence sociale.



Cela fait plus de deux ans que vous nous avez portés à la tête de notre université. Il est pour mon équipe et moi, un devoir de vous remercier de cette marque de confiance. Nous travaillons toujours à faire de notre communauté, un cadre adéquat de travail où les enseignants, le personnel administratif, les étudiants et les étudiantes se sentent intégrés au processus de construction de notre écosystème. C'est justement dans cette dynamique que s'inscrivent nos actions depuis le début de notre mandat.

En 2019, des avancées notables et constatables ont pu être faites sur le plan de la réfection des amphis, sur le plan de la construction des bâtiments et du pavage de quelques artères et sur le plan de l'équipement en mobiliers de certaines salles de cours. Nous ferons encore mieux en 2020 avec votre soutien. Ainsi, mon équipe a prévu au titre de l'année 2020 de renforcer la gouvernance académique, poursuivre le développement de l'assurance qualité à travers la généralisation de l'auto-évaluation et la production des référentiels complémentaires, améliorer la formation académique avec l'intégration des déterminants de l'employabilité, améliorer la formation pédagogique initiale avec de nouveaux dispositifs, reprendre la formation pédagogique continue, renforcer les dispositifs pour la recherche scientifique, valoriser les résultats de recherche, accompagner nos Unités de formation tant dans leur structuration que dans leurs activités afin qu'elles fonctionnent selon les règles de la bonne gouvernance universitaire ainsi que prescrites par l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, renforcer les services à la communauté, améliorer la capacité de mobilisation des ressources additionnelles, dynamiser la coopération nationale et internationale, construire un nouveau bâtiment administratif pour le Rectorat, commander et faire installer des équipements de la radio éducative de l'Université d'Abomey-Calavi, poursuivre les travaux de pavage et réaliser des bancs publics pour nos apprenants.

Nous osons croire que ces différentes perspectives de réalisation intègrent les préoccupations des différents acteurs de la communauté universitaire d'Abomey-Calavi. C'est pourquoi nous sommes confiants qu'avec votre collaboration, nous irons encore plus loin. Nous espérons que l'année 2020 sera celle du renforcement de nos acquis et que l'Université d'Abomey-Calavi rayonnera davantage de par nos actions et nos contributions pour le développement de notre cher pays le Bénin.

**AGISSONS ENSEMBLE POUR ALLER PLUS LOIN !**

#### Monsieur SHAO HONG, Vice-Président du Comité National de la Conférence Consultative du Peuple Chinois en visite de travail à l'UAC



Page 2

#### Convention de partenariat entre l'Université d'Abomey-Calavi et l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques



Page 4

#### Septième édition de la Semaine du Monde Professionnel



Page 8

## Monsieur SHAO HONG, Vice-Président du Comité National de la Conférence Consultative du Peuple Chinois en visite de travail à l'UAC



*Monsieur SHAO HONG et le Recteur Maxime da CRUZ à la salle des Actes du Rectorat*

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ a reçu, le jeudi 19 décembre 2019 à la salle des Actes du Rectorat, le Vice-Président du Comité National de la Conférence Consultative du Peuple Chinois, Monsieur SHAO HONG. Il est accompagné d'une forte délégation chinoise. L'hôte de marque a été introduit au cabinet du Recteur da CRUZ par l'ambassadeur de la République Populaire de Chine près le Bénin, son Excellence PENG JINGTAO. Une cérémonie d'accueil a été organisée devant le Rectorat à l'intention du visiteur de marque qui a pu, à l'occasion, apprécier la diversité culturelle du Bénin. Après les civilités d'usage, Monsieur SHAO HONG a salué la qualité du travail fait quotidiennement par les autorités rectorales et l'ensemble des enseignants pour le rayonnement de l'UAC au plan national et au plan international. Il a exprimé sa joie pour avoir foulé le sol de la plus grande université publique du Bénin qui héberge en son sein l'Institut Confucius dont la mission est de faire la promotion de la langue et de la culture chinoise. Monsieur SHAO HONG a rassuré le Recteur da CRUZ de sa disponibilité pour soutenir l'Institut Confucius dans sa mission au Bénin. Il a achevé sa visite par une séance de travail avec les responsables de l'Institut et ses apprenants. Il a eu l'opportunité d'apprécier le travail qui est abattu au quotidien dans cet Institut. Les apprenants quant à eux ont démontré à l'hôte leur savoir-faire en matière d'art chinois et leur maîtrise de la langue chinoise. Emmerveillé



*Monsieur SHAO HONG échangeant avec les directeurs de l'Institut Confucius de l'UAC*

par tout ce qu'il a vu, c'est avec beaucoup d'émotions que Monsieur SHAO HONG est reparti de l'UAC pour continuer son périple au Bénin.

Soulignons que Monsieur le Vice-Président du Comité National de la Conférence Consultative du Peuple Chinois avait été reçu par le Chef de l'Etat et le Président de l'Assemblée Nationale.

En effet, pour l'étape du Palais de la République, la rencontre entre les deux personnalités s'inscrit dans la continuité des échanges au Palais du peuple de la Chine, il y a quelques mois, entre le Président de la République Patrice TALON et son homologue chinois Xi JINGPING à l'occasion du Forum sur la Coopération sino-africaine.

Au cours de cette rencontre les deux hommes d'Etat se sont entretenus sur la consolidation du partenariat économique, culturel ainsi que plusieurs autres axes de coopérations entre le Bénin et la Chine.

Après l'audience au Palais de la République, le Vice-Président SHAO HONG a eu une séance de travail avec les membres du bureau de l'Assemblée Nationale, les Présidents de groupes parlementaires, les membres du groupe interparlementaire d'amitié Bénin-Chine et divers cadres et responsables de l'administration parlementaire du Bénin.

*Brice HOUMBIE*



*Photo de famille*

*République du Bénin*

*Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique*

**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI**

**CABINET DU RECTEUR**



Abomey-Calavi, le...*07 janvier 2020*

N° 034 -2020/UAC/SG/VR-AA/CeGIC <sup>B NA 67</sup>

## Communiqué de presse

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi rappelle aux étudiants que les inscriptions au titre de l'année académique 2019-2020 prennent impérativement fin le vendredi 28 février 2020.

A cet effet, tout étudiant qui n'aurait pas achevé les formalités d'inscription jusqu'à l'étape de la validation avant cette date butoir sera tenu pour seul responsable des déconvenues.

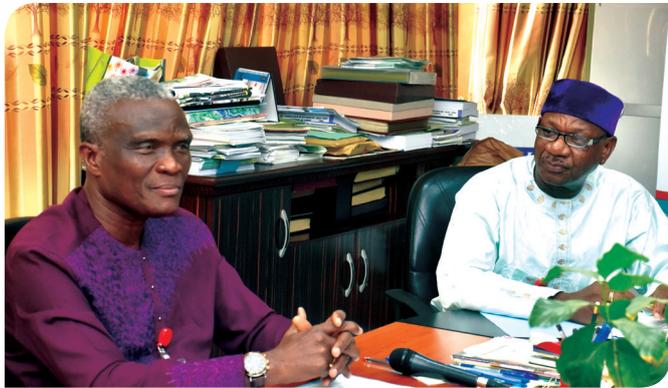
Par ailleurs, la détention de la fiche de préinscription ne signifie pas la fin du processus de validation.

En tout état de cause, la plateforme des inscriptions à l'Université d'Abomey-Calavi sera rigoureusement fermée sans possibilité de prolongation après la date du vendredi 28 février 2020.

A circular official stamp of the University of Abomey-Calavi. The text 'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI' is around the top edge, and 'FACULTE DES SCIENCES' is around the bottom edge. In the center, it says 'LE RECTEUR'. A blue ink signature is written across the stamp.  
**Professeur Maxime da CRUZ**

## Convention de partenariat entre l'Université d'Abomey-Calavi et l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques

La salle des Actes du Rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi a connu, le jeudi 23 janvier 2020, la signature d'une convention de partenariat entre l'Université d'Abomey-Calavi représentée par le Professeur Maxime da CRUZ, Recteur et l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques représentée par son Recteur, le Professeur Gérard DEGAN.



Les Recteurs Maxime da CRUZ et Gérard DEGAN



Echange de parapheurs et poignée de mains entre les Recteurs

### Extrait de la convention de partenariat

#### PREAMBULE

Fondé en 1970, l'UAC, autrefois appelée Université du Dahomey, puis Université Nationale du Bénin, est un Etablissement public à caractère scientifique, technique et culturel doté de la personnalité juridique et de l'autonomie administrative et financière, placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Elle comprend des facultés, écoles, laboratoires et bibliothèques. Elle entend élargir l'éventail de ses partenaires nationaux.

L'UNSTIM est un établissement public créé par le décret n°2016-638, le 13 octobre 2016 par le Gouvernement de la République du Bénin. Elle comprend aussi des facultés, écoles, instituts, centres de recherche, laboratoires et bibliothèques. Elle entend également élargir l'éventail de ses partenaires nationaux.

L'UAC et l'UNSTIM soucieuses de leur développement commun et, conscientes des défis qui sont les leurs dans un contexte en constante mutation, entendent intensifier leurs relations par la formalisation d'un partenariat où chacune y trouvera son compte.

Ainsi, il a été convenu ce qui suit :

#### ARTICLE 1

Le présent accord cadre est destiné à développer un partenariat entre l'UAC et l'UNSTIM, dont les objectifs et les missions sont complémentaires, dans une perspective de renforcement mutuel.

#### ARTICLE 2

Cet accord vise à promouvoir :

- l'échange d'informations et de publications scientifiques ;
- l'harmonisation des dispositifs de lutte contre les faussaires ;
- la mise en commun des moyens pour le fonctionnement des incubateurs de métiers des deux institutions ;
- l'exploitation conjointe d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables commun aux deux universités ;
- la formation des cadres de l'administration des deux insti-

tutions ;

- le renforcement des capacités des formateurs ;
- l'élaboration et la réalisation de projets basés sur des intérêts communs et porteurs de croissance pour les deux parties ;
- la gestion concertée de retombées des partenariats initiés ensemble par les parties ;
- la coordination d'activités pédagogiques ;
- la cotutelle de thèses de doctorat ;
- l'équipement des laboratoires et des salles de cours par la recherche de partenariats spécifiques ;
- l'organisation conjointe de conférences, ateliers, congrès, colloques ou séminaires ;
- la réalisation en commun des publications ;
- les publications de revues des deux parties ;
- toutes autres initiatives conformes au présent accord-cadre de partenariat.

#### ARTICLE 3

L'UAC et l'UNSTIM s'engagent à rechercher ensemble des financements nécessaires à la réalisation des projets arrêtés d'un commun accord et qui feront, à chaque fois, l'objet d'un avenant à la présente convention.

#### ARTICLE 4

Pour les activités communes, les honoraires servis aux enseignants et chercheurs impliqués sont à la charge de la partie qui assurera la gestion des financements recherchés par les deux parties.

Il en est de même pour les charges relatives à la logistique et des frais de séjour ; le cas échéant, pendant toute la période de l'activité ou de la mission.

#### ARTICLE 5

Dans l'accomplissement de sa mission indiquée à l'article 4, l'enseignant ou le chercheur est placé sous l'autorité conjointe de l'UAC et de l'UNSTIM.

**ARTICLE 6**

Pour certaines activités dont la nature et l'importance dépasseraient le présent accord, l'approbation préalable des autorités des deux établissements est obligatoire.

**ARTICLE 7**

Chacune des parties contractantes s'engage à répondre aux besoins de son partenaire suivant les atouts dont elle dispose et dont elle peut faire bénéficier l'autre dans les conditions retenues d'accord-parties et contenues dans un document précis énonçant les desiderata et les ambitions de développement de chaque partenaire.

**ARTICLE 8**

Toutes expertises et autres innovations ou opportunités dont l'une des parties est détentrice seront mises à la disposition de son partenaire dans les conditions qui pourront être spécifiées d'accord-parties.

Chaque fois que cela est nécessaire, chaque partie, en fonction de son expérience, facilitera ses relations avec d'autres instances nationales, régionales et internationales dans le cadre de la recherche de financement requis à la réalisation des projets jugés pertinents par les deux parties et pour lesquels leurs ressources propres ne permettent pas de les mettre en œuvre dans les conditions adéquates.

**ARTICLE 9**

Des programmes spécifiques établis en commun par les parties contractantes prévoient pour chaque période dont la durée peut être fixée par avenant :

- les modalités de communication réciproque de documents et de matériels d'enseignement et de recherche ;
- les modalités de prise en charge des frais de voyage et de séjour des participants par les deux institutions dans le cadre d'évènement d'importance scientifique ;
- le nombre et la qualité des enseignants et des chercheurs appelés à participer à l'exécution des projets communs hors de leur institution d'origine, ainsi que la période et la durée des séjours à prévoir dans l'institution d'accueil.

**ARTICLE 10**

Les parties prévoient dans leur budget, les moyens nécessaires à la mise en œuvre du présent accord. Elles répondront

aux besoins financiers en fonction de leur réglementation en vigueur en la matière.

**ARTICLE 11**

Le présent accord entre en vigueur à la date de sa signature par les parties contractantes. Il est conclu pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction ou avenant.

Il peut être dénoncé par l'une des parties à tout moment sous réserve d'un préavis de trois (03) mois. En cas de dénonciation, les actions de coopération déjà engagées continueront jusqu'à leur échéance.

L'accord ne pourra être renouvelé qu'avec l'approbation des deux parties.

**ARTICLE 12**

L'UAC et l'UNSTIM élaboreront conjointement des plans d'actions annuels. Il sera organisé des rencontres périodiques semestrielles entre les deux parties pour faire le point des activités et établir de nouvelles actions.

**ARTICLE 13**

Les représentants de l'UAC et de l'UNSTIM se concerteront périodiquement au sujet des problèmes qui pourraient se poser à l'occasion de l'exécution de la présente convention.

**ARTICLE 14**

Tout avenant et/ ou toute modification du présent accord cadre doit faire l'objet de l'approbation préalable des parties contractantes.

**ARTICLE 15**

Le présent accord cadre est conclu sans aucune exclusivité. Chaque partie reste libre de conclure des accords similaires avec d'autres universités nationales et étrangères ou institutions.

**ARTICLE 16**

Tout différend qui surviendrait entre les parties dans l'application de la présente convention, sera réglé à l'amiable et à défaut, par une commission ad hoc de médiation à l'initiative de la partie diligente.

Au besoin et en cas d'échec de la médiation, les parties ont recours à la révision du présent contrat.

Les parties se dispensent mutuellement de la formalité de l'enregistrement.



Photo de famille

## L'équipe rectorale de l'UAC reçoit les vœux de nouvel an 2020 de la communauté universitaire

**La communauté universitaire a présenté ses vœux de nouvel an au recteur de l'Université d'Abomey-Calavi et son équipe, au cours d'une cérémonie fort simple, le lundi 13 janvier 2020 dans l'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO de l'Université d'Abomey-Calavi. Une occasion pour les étudiants et le personnel administratif et les enseignants de présenter des doléances au Recteur qui a rappelé les défis de son équipe pour la nouvelle année 2020. Des agents modèles de l'UAC ont reçu des lettres de félicitations des mains du Recteur da CRUZ.**

Serge ATTENOUKON ✍

L'année 2020 commence avec de belles perspectives à l'Université d'Abomey-Calavi. Au cours de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an, le lundi 13 janvier 2020, le Professeur Maxime da CRUZ, Recteur de l'UAC, a fait part à la communauté universitaire, des actions prévues pour la nouvelle année.

A ce titre, il a cité le renforcement de la gouvernance académique, la poursuite de l'assurance qualité à travers la généralisation de l'auto-évaluation et la production des référentiels complémentaires, l'amélioration de la formation académique avec l'intégration des déterminants de l'employabilité, l'amélioration de la formation pédagogique initiale avec de nouveaux dispositifs. L'équipe rectorale envisage aussi la reprise de la formation pédagogique continue, le renforcement des dispositifs pour la recherche scientifique, la valorisation des résultats de recherche, l'accompagnement des unités de formation tant dans leurs structurations que dans leurs activités afin qu'elles fonctionnent selon les règles de la bonne gouvernance universitaire ainsi que prescrites par l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Le renforcement des services à la communauté, l'amélioration de la capacité de mobilisation de ressources additionnelles, la dynamisation de la coopération nationale et internationale, la construction d'un nouveau bâtiment administratif pour les services du rectorat, la réalisation de bancs publics, etc. Selon le Recteur, ces réalisations intègrent les différentes préoccupations des acteurs de la communauté universitaire. Relativement à la suspension des élections dans les universités nationales du Bénin et à la fixation des quotas dans le cadre des reclassements après inscription aux différents concours d'aptitude du CAMES, le recteur a noté qu'il y a nécessité d'assainir les mœurs dans une perspective d'amélioration continue. Il a souligné que l'Université étant publique, l'Etat a le plein droit de s'assurer que ses institutions d'enseignement supérieur fonctionnent selon ses visions et ses orientations. « Je vous rassure que mon équipe et moi continuons les négociations pour la normalisation de la situation. Alors cultivons le dialogue entre nous et avec toutes nos autorités de tutelle dans la



Le présidium

confiance réciproque pour que les voix des uns et des autres contribuent à ramener l'assurance, la paix et la stabilité dans notre communauté afin de mieux assurer notre participation à la construction nationale », a-t-il indiqué.

Le Recteur Maxime da CRUZ, au cours de cette cérémonie, n'a pas manqué de saisir l'opportunité pour faire part de quelques avancées majeures de l'équipe rectorale en terme de réalisations concrètes pour le compte de l'année 2019. Il a énuméré entre autres les réfections concernant les amphithéâtres E, A 500, A 750, B 750, A 1000 de la FASEG, C 500 de la FADESP, HOUDEGBE, H de la FSA, A 400 et UEMOA à l'Université d'Abomey-Calavi. Il a également évoqué la réfection partielle de la toiture du bâtiment abritant la WEB TV-WEB RADIO de l'Université d'Abomey Calavi, la réfection de la bache de l'amphi Idriss DEBY ITNO éventrée lors de la manifestation organisée par le Mouvement des Jeunes Engagés de la Rupture pour le Progrès et la République (JRPR) le samedi 20 avril 2019, l'extension de l'amphi téléthon en R+2, les travaux de pavage du tronçon station PUMA, entrée secondaire, les travaux de pavage de la voie de l'ENAM (rond point FSA - petit portail zogbadjè), la construction du bâtiment du CPUAQ l'équipement de la salle de conférence du bâtiment du CPUAQ, l'équipement de nouvelles salles de cours à l'amphi Téléthon, l'équipement en mobilier de la salle de réunion des professeurs de la FASHS et de la FLLAC et l'amélioration de la gestion des centres commerciaux.

« Mon équipe et moi osons croire que ces différentes réalisations intègrent les préoccupations des différents acteurs de la communauté universitaire. C'est pourquoi nous sommes confiants qu'avec

votre soutien, nous irons encore plus loin. Nous devons travailler à faire de 2020, une année de renforcement de nos acquis », a-t-il martelé.

### Des vœux

Répondant aux meilleurs vœux du personnel administratif représenté par Monsieur Bruno AHOANGBEGNON, du Professeur Lisette ODOUNLAMI, représentant des Chefs d'Entités et Monsieur Nourou OUINSAVI, représentant des étudiants, le Professeur Maxime da CRUZ a réitéré ses vœux de bonne santé à toute la communauté universitaire. Son souhait est de voir une UAC prospère, rayonnante et au service de la communauté nationale et internationale. « ...Les vœux formulés sont chargés d'une énergie spirituelle et émotionnelle créatrice non seulement de valeurs morales mais aussi de toutes les dimensions de l'existence humaine et sociale, et ne sauraient manquer de réalisation. Y croire signifie, travailler », a affirmé le Recteur.

### Des doléances

Pour le personnel administratif, le rectorat devra s'atteler à payer les primes de rentrée, veiller sur la qualité des prestations des maisons d'assurance, etc. Quant aux établissements universitaires, leur souhait est de voir ouvrir la vanne des recrutements d'enseignants, intensifier le plaidoyer pour la promotion des enseignants au grade du CAMES, associer les chefs d'établissements à la prise de certaines décisions avant leur mise en application.

Au terme de la cérémonie, des agents modèles ont reçu, des mains du Recteur, des lettres de reconnaissances et de félicitations pour le compte du 1er trimestre de l'année académique 2019-2020.

## Les agents modèles de l'UAC au titre du 1<sup>er</sup> semestre de l'année académique 2019-2020

Les agents dont les noms suivent sont désignés agents modèles de l'Université d'Abomey-Calavi au titre du premier semestre de l'année académique 2019-2020. Il s'agit de :

ENTITES	Nom et Prénoms
Institut de Mathématiques et de Sciences physiques (IMSP)	<b>BANKOLE Sem Alix Sèyivè Kpèssou</b>
Centre Universitaire d'Adjarra (CUA)	<b>DJOSSOU M. Noëlie</b>
Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS)	<b>AKPLOGAN Finagnon Elisabeth</b>
Ecole Normale Supérieure (ENS)	<b>FOHOUNHEDO M. Gisèle épouse BANKOLE</b>
Haute Ecole Régionale de Commerce International (HERCI)	<b>BANI Julien</b>
Institut National Médico-Sanitaire (INMeS)	<b>OTTI André</b>
Faculté des Sciences de la Santé (FSS)	<b>AYELESSOU Omolola Diane</b>
Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM)	<b>HOUNKPE Ablawa Gisèle</b>
Centre Interfacultaire de Formation e de Recherche en Environnement pour le Développement Durable (CIFRED)	<b>ASSOUMA Wahabou</b>
Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFORP)	<b>WOROU Kayodé Fabien</b>
Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC)	<b>VITOU Yvette épouse MAMAH-DJEDJE</b>
Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)	<b>BOURAÏMA Fataou</b>
Ecole Doctorale « Sciences de la Vie et de la Terre » (ED-SVT)	<b>TCHAOU Nicole</b>
Faculté de Droit et de Science politique (FADESP)	<b>TEGBE ISSIFOU Mariama</b>
Ecole Doctorale Sciences Juridiques, Politiques et Administratives (ED-SJPA)	<b>AGOSSOU SOKEGBE Adjowa Sandrine</b>
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)	<b>LOKONON Richard</b>
Faculté des Sciences et Techniques (FAST)	<b>GBEHA Komlan Barthélémy Jean</b>
Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)	<b>HOUNDETON Théophile</b>
Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC)	<b>BADA Gilbert</b>
Institut National de l'Eau (INE)	<b>OLOU Marcelline</b>
Institut de Formation et de Recherche en Informatique (IFRI)	<b>ASSOUMA Abou</b>
Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC)	<b>ODOUNLAMI Josette</b>
Ecole Nationale des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ENSTIC)	<b>ADANHOUNSI Florianaud</b>
CHAIRE UNESCO	<b>MENSAH Narcisse</b>
Centre Béninois des Langues étrangères (CEBELAE)	<b>HOUNHINTO Agnès</b>
Bibliothèque Universitaire (BU)	<b>QUENUM Grâce</b>
Cabinet du Recteur	<b>MORA TAMOU</b>
Secrétariat Général	<b>AGOUNGNON D. Candide Lucrèce</b>
Vice-Rectorat chargé des Affaires Académiques	<b>AHOUANYE Karmen Maximilia</b>
Vice-Rectorat chargé de la Recherche Universitaire	<b>AHOUIGNAN M. Innocent Gildas</b>
Vice-Rectorat chargé de la Coopération Interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insertion Professionnelle	<b>SOGNON Gruffine A. Lydia</b>
Agent Comptable	<b>DANON Yéналon'An Fiacre</b>

## SEPTIEME EDITION DE LA SEMAINE DU MONDE PROFESSIONNEL

Après une évaluation des éditions passées de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) organisée par l'Université d'Abomey-Calavi et qui s'est reposée sur le diagnostic de la problématique de l'insertion professionnelle de ses diplômés, il devient alors opportun de passer aux actions. C'est pourquoi, la 7<sup>ème</sup> édition de la SEMOP a porté sur le thème : « Insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés de l'UAC : Après le diagnostic, les actions ». Durant cinq jours, soit du 18 au 22 novembre 2019, les acteurs du monde universitaire et les chefs d'entreprise ont travaillé en synergie d'actions pour explorer ensemble les pistes de solutions.

Cinq temps forts ont marqué cet événement. Il s'agit de la caravane des étudiants aux couleurs des entreprises, de la cérémonie d'ouverture officielle, de la table ronde télévisée, des ateliers de formation et de l'animation du village de la SEMOP.



La C/SRUONB Aimée SOGLO et les autorités de la Mairie d'Abomey-Calavi lors du lancement de la caravane

L'objectif général de cette édition de la Semaine du Monde Professionnel est de mettre les outils du diagnostic de la formation universitaire et de l'emploi au service de l'insertion professionnelle pour une meilleure adéquation formation-emploi.

Elle vise spécifiquement à :

- explorer le processus de la formation supérieure au Bénin ;
- analyser les caractéristiques du marché de l'emploi ;
- explorer les possibilités d'insérer la culture entrepreneuriale dans toutes les formations universitaires ;
- vérifier l'adéquation entre les types de cadres formés par l'enseignement supérieur et les besoins du marché de travail ;
- présenter les programmes d'appui d'insertion socioprofessionnelle des jeunes ;
- appréhender les apports des organisations de la société civile à l'action publique en appui à l'insertion des jeunes ;
- exposer les dispositifs de facilitation d'accès des jeunes à l'emploi ;
- décrire les mesures efficaces qui facilitent l'emploi des jeunes ;
- définir les dispositifs innovants favorisant le leadership et l'entreprenariat ;
- présenter les profils utilisés et recherchés par les entreprises partenaires de l'UAC ;
- mettre les étudiants finissants et diplômés en situation réelle de recrutement.

### La caravane des étudiants aux couleurs des entreprises

A l'instar de la caravane de la 6<sup>ème</sup> édition de la Semaine du Monde Professionnel, celle de la 7<sup>ème</sup> édition de la SEMOP est partie de la Mairie d'Abomey-Calavi le lundi 18 novembre 2019. C'est le premier adjoint au Maire de la commune d'Abomey-Calavi qui a donné le top de la caravane en présence de quelques conseillers communaux et du Docteur Aimée SOGLO ATTAKPA, Chef Service des Relations avec les Universités et Organismes Nationaux du Bénin du Rectorat. Plusieurs établissements publics et privés d'enseignement supérieur ont pris part à cette caravane. On peut citer le CEBELAE, l'IFRI, l'INSTITUT CONFUCIUS, la FASEG, l'INE, l'ENEAM, la FAST, la FSA, l'EPAC, l'ENAM, la FASHS, la FADESP, l'IUP, l'ESM, la HECM, etc. Leurs étudiants ont été habillés, à l'occasion, aux différentes couleurs des institutions partenaires pour marquer l'événement.

### SRUONB & CeGIC/UAC

L'animation a été assurée par un groupe de fanfare dans une ambiance détendue et les 1200 caravaniers ont dansé tout au long du parcours dont le point de chute est l'amphithéâtre Idriss DEBY de l'UAC.

Accueillis par le Recteur de l'UAC, le Professeur Maxime da CRUZ, accompagné du Vice-Recteur Chargé des Affaires Académiques, le Professeur Djimon Marcel ZANNOU, les caravaniers ont laissé transparaître leur joie d'avoir relevé cet important défi. La coordonnatrice de la SEMOP, le Docteur Aimé SOGLO ATTAKPA, a présenté ses vives félicitations et a remercié non seulement les différents acteurs qui ont œuvré pour la réussite de la caravane mais aussi et surtout tous les sponsors pour l'intérêt porté à cette activité. Elle s'est également réjoui de la tenue effective de l'événement avant de rassurer des dispositions prises afin que la SEMOP 2019 soit une réussite.

La parole a été ensuite donnée aux représentants des établissements qui ont présenté brièvement leurs institutions ainsi que les différentes filières qui s'y trouvent. Ces présentations faites par les étudiants ont enchanté le Recteur Maxime da CRUZ. Il a, dans sa prise de parole, souhaité la bienvenue aux caravaniers et a salué toute la jeunesse pour la mobilisation et l'endurance. Selon lui, seuls l'engagement et le bon choix peuvent aider à la réussite professionnelle. « La SEMOP est faite pour vous permettre de mieux vous familiariser avec le monde professionnel. Elle vous offre des astuces par lesquels, on peut entrer de la meilleure façon dans la vie professionnelle (...). Ayez confiance en vous et croyez en vous. Soyez sûrs que par le travail, la détermination, vous pouvez changer le monde. Le monde est à vous et vous devez travailler pour son changement afin qu'on ne périsse point. Travaillons jusqu'à ce que le résultat soit au bout de nos efforts », a conseillé le Recteur.



Les caravaniers

### Cérémonie d'ouverture officielle

La cérémonie d'ouverture de la 7<sup>ème</sup> édition de la Semaine du Monde Professionnel placée sous le thème : « Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Diplômés de l'UAC : Après le diagnostic, les actions » a eu lieu le mercredi 20 novembre 2019 dans l'amphi Idriss DEBY ITNO du campus d'Abomey-Calavi. Des

Suite en pages 9,10,11

personnalités du monde professionnel, des enseignants et des étudiants ont honoré de leur présence cette cérémonie qui a été ponctuée de plusieurs allocutions et communications. Ainsi, sont intervenus successivement, le Vice-Recteur Chargé des Affaires Académiques, le Professeur Djimon Marcel ZANNOU, représentant du Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, la représentante du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, le représentant de la Ministre du Travail et de la Fonction Publique, le Maire de la Commune d'Abomey-Calavi et le représentant de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur Josué AZANDEGBE, Directeur Adjoint de Cabinet.



**Le Professeur Djimon Marcel ZANNOU procédant au lancement de la SEMOP**

Après les salutations d'usage et les mots de bienvenue à l'endroit de tous les participants, le Vice-Recteur Chargé des Affaires Académiques, représentant le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi empêché, a tout d'abord présenté les excuses du Recteur pour ce contre temps indépendant de sa volonté. Il a remercié tous les invités présents à cette cérémonie d'ouverture officielle. La présence effective de tous témoigne de l'importance accordée à la thématique : « Insertion socioprofessionnelle des jeunes Diplômés de l'UAC : Après le diagnostic, les actions », a-t-il déclaré. Pour planter le décor, le Vice-Recteur a affirmé que la problématique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés de nos universités demeure une préoccupation majeure et récurrente au regard des multiples difficultés à accéder à un emploi stable surtout dans un contexte de chômage et de sous-emploi galopants, caractéristiques des pays africains en général et ceux subsahariens en particulier. Il s'est interrogé sur les nombreux efforts conjugués des pouvoirs publics et des partenaires sociaux pour endiguer sinon freiner l'ampleur du phénomène. Selon lui, c'est à juste titre que l'Université d'Abomey-Calavi a initié la Semaine du Monde Professionnel, qui se veut un creuset de réflexions et d'échanges multi acteurs. « ...Traiter de l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur nécessite d'en identifier les différents freins et obstacles, en prenant en compte la diversité des situations des jeunes et en intégrant à la réflexion la temporalité de l'insertion professionnelle et sa réalité à court et moyen termes », a estimé le Professeur ZANNOU. Pour lui, il s'agit de tout mettre en œuvre pour améliorer les conditions de l'insertion professionnelle des jeunes en rapprochant le monde de l'éducation et celui du travail, de concevoir la formation initiale sous l'angle des exigences du marché du travail. Il a suggéré de repenser complètement les moyens d'accès à un premier emploi et, au-delà, de rechercher les réponses propres pour faciliter une insertion rapide et durable dans des emplois de qualité. Pour ce faire, il a pensé que l'exploration de ces pistes de solutions appelle la nécessité d'inclure dans les formations universitaires la culture entrepreneuriale pour faciliter l'insertion professionnelle des diplômés. C'est pourquoi, il a salué à juste titre, l'innovation de cette 7ème édition de la SEMOP relative à la préparation des diplômés aux tests d'entretien des entreprises partenaires, au coaching de finalisation des projets professionnels des apprenants ainsi qu'à l'organisation d'un atelier de présentation d'un programme conjoint sur la culture entrepreneuriale.

Pour finir, il a souhaité que les échanges soient fructueux à l'occasion de cette rencontre de partage d'expériences et de synergie d'actions entre le monde universitaire et du monde des entreprises pour solutionner le problème de déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Dans son intervention, la représentante du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi a déclaré que le chômage et le sous-emploi affectent particulièrement les jeunes de tous secteurs confondus et ces derniers ont de plus en plus de difficultés à obtenir les premières expériences professionnelles. Face à ce constat déplorable, elle a fait savoir que le gouvernement béninois n'est pas resté inactif. Ainsi, a-t-elle ajouté que depuis quelques années, le Bénin met en œuvre une politique offensive en la matière avec la création de plusieurs institutions et fonds pour la promotion de l'emploi des jeunes. Elle a cité entre autres : l'Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE), l'Agence nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME), le Fonds national de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) et l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF). Elle a également loué les efforts fournis par l'Université d'Abomey-Calavi qui s'investit dans la réorientation de l'enseignement supérieur vers les besoins du marché de l'emploi. « Cette volonté a été concrétisée par la création d'un incubateur dénommé UAC Startup Valley et d'un Centre de Volontariat de l'Entrepreneuriat et de la Recherche d'innovations (CVERI) qui parviennent à absorber des jeunes diplômés issus des universités publiques du Bénin réduisant de ce fait le taux de chômage sans cesse grandissant », a-t-elle souligné.

Le représentant de la Ministre du Travail et de la Fonction Publique a mentionné que les questions de la formation-emploi et de l'insertion socioprofessionnelle des apprenants appellent des réflexions et actions synergiques entre l'Université et les créateurs d'emplois et de la richesse que sont bien évidemment les entreprises. Il a montré, à raison, que l'ambition de l'UAC d'apporter à court, moyen et long termes, un certain nombre de réponses aux difficultés d'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur entre en droite ligne dans la vision du Programme d'Action du Gouvernement à travers la création de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir. Il a souligné qu'aucune transformation notable ne saurait se produire dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes apprenants si les Universités et les entreprises travaillent en vase clos. Il a fait savoir que le concept d'employabilité a pris le pas sur le diplôme. L'entreprise s'attend à ce que le jeune diplômé soit déjà compétent, voire compétitif. Le modèle de formation dans lequel l'enseignant sait, l'étudiant apprend, ne favorise pas l'apprentissage en vue de prendre des responsabilités, de prévoir, d'innover et de s'adapter, a-t-il indiqué. Pour lui, il apparaît nécessaire que les Universités changent de paradigme en formant les apprenants aptes pour l'emploi.

Le Maire de la Commune d'Abomey-Calavi a, à son tour, loué l'initiative qu'il trouve salutaire pour l'économie béninoise. Selon lui, l'un des leviers les plus importants du développement global reste celui de la qualité de la formation des ressources humaines en adéquation avec les défis du développement. Il a ajouté que la démarche actuelle de l'UAC n'est plus de délivrer des diplômes mais de s'assurer que chaque diplôme délivré a une valeur professionnelle au regard des attentes du marché du travail. Il a aussi précisé dans ses propos que l'UAC a très tôt compris que l'adaptation des formations aux besoins des entreprises est une condition sine qua non pour sortir nos apprenants du chômage et du sous-emploi. Pour lui, les défis auxquels les jeunes sont confrontés ne tolèrent pas une pause dans l'action. « Depuis sa 1ère édition en 2012 jusqu'à la 6ème édition en 2018, tous les acteurs se sont évertués à faire le diagnostic de la problématique liée à l'insertion des jeunes diplômés. Il est maintenant urgent de passer à l'action », a-t-il martelé. Il a profité de cette occasion pour inviter les collectivités locales, les services de l'Etat, les partenaires économiques et sociaux, ainsi que les

professionnels du monde du travail à accompagner cette initiative de promotion de l'emploi, gage d'une société où il fera bon vivre pour chacun et pour tous.

L'honneur est revenu au représentant de Madame la Ministre de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique de lancer officiellement la 7ème édition de la SEMOP. Mais avant, il a remercié le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi et, à travers lui, toute l'équipe rectorale pour le travail combien inlassable qu'ils abattent en vue de préparer nos apprenants à l'insertion socioprofessionnelle. Il a affirmé que malgré les progrès réalisés, la mise en œuvre efficace d'une politique d'emploi réussie pour les jeunes se pose avec acuité. C'est pourquoi, il a apprécié à sa juste valeur le thème de cette édition de la Semaine du Monde Professionnel qui est intitulé « Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Diplômés de l'UAC : Après le diagnostic, les actions ». Pour lui, il devient de plus en plus évident, que les politiques visant à assurer aux jeunes un emploi productif et décent ne sauraient être fragmentées et isolées. Elles requièrent plutôt selon lui, une action déterminée, soutenue et concertée de la part d'un grand nombre d'acteurs. Ce qui suppose, disait-il, une approche cohérente qui s'articule autour de politiques de soutien dont les deux éléments principaux sont : d'une part, une stratégie intégrée prônant la croissance et la création d'emploi et, d'autre part, des interventions ciblées pour aider les jeunes à surmonter les obstacles et les facteurs de désavantage spécifiques qui freinent leur accès au marché du travail et à l'emploi permanent. Le problème du sous-emploi a pris des proportions telles que, aujourd'hui, non seulement il est devenu un souci majeur des jeunes, mais aussi une préoccupation pour toutes les couches de la société et toutes les régions du monde, a-t-il martelé. Il a fait remarquer qu'au Bénin, les gouvernements successifs, à l'instar de leurs pairs de la sous-région, ont fait de la question de l'emploi leur cheval de bataille. Cependant, ceci n'a pas eu l'impact positif attendu auprès des intéressés qui sont principalement les jeunes diplômés en quête d'emploi, a-t-il souligné. Il a aussi fait savoir que l'amélioration du secteur de l'éducation au Bénin pour permettre l'insertion des apprenants dans la vie active passe inéluctablement par la mise en place d'un certain nombre de réformes audacieuses mais nécessaires car elles permettront de retrouver et de renforcer la recherche de l'excellence qui caractérisait jadis notre pays dans le domaine de la formation des cadres. Le représentant de la Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur a souhaité que les universités travaillent sur la base d'un dialogue permanent avec les entreprises tant sur le processus de création ou de relecture des offres de formation que dans leur exécution. Il a invité tous les acteurs du monde universitaire et professionnel présents à considérer la Semaine du Monde Professionnel comme une plateforme pour faire des propositions, en vue de l'efficacité de l'enseignement supérieur au Bénin. Il a enfin rassuré toute l'assistance de ce que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique jouera sa pleine partition pour accompagner les universités et les entreprises, afin de réduire sensiblement le taux de chômage des jeunes diplômés béninois.



Le présidium de la cérémonie d'ouverture officielle de la SEMOP

#### Conférence inaugurale

Deux communications portant sur des différentes thématiques ont été animées au cours de la conférence inaugurale de la 7ème édition

de la Semaine du Monde Professionnel. Ces communications ont été données par le Professeur Patrick HOUËSSOU et la seconde par Monsieur Mesmin HOUNKPE, Expert en développement d'entreprise et coach formateur à l'UAC Start Up Valley. Le Professeur Euloge OGOUWALE, Directeur du CVERI en était le modérateur. Et enfin un entrepreneur invité, Monsieur Karim KEKERE Coordonnateur national de la maison d'artémisia du Bénin.

La première communication a porté sur le thème « inadéquation formation-emploi : de quelle formation et de quel emploi parle-t-on ». elle a été présentée par le professeur Patrick HOUËSSOU. Deux axes importants ont meublé sa présentation. Dans un premier temps, le conférencier a abordé la question du système LMD, la pertinence et la nécessité de professionnaliser les formations universitaires et dans un second temps, il a relevé les enjeux liés à la problématique de la professionnalisation des formations universitaires.

#### • La question du système LMD et la pertinence et la nécessité de professionnaliser les formations universitaires

Dans ce volet de sa présentation, le conférencier a donné une brève explication de ce qu'est le LMD, l'objectif qui sous-tend sa mise en œuvre dans les pays européens et les raisons de son adoption dans les Universités des pays africains francophones. Il faut retenir à ce titre que la principale vision de la mise en œuvre du LMD, reste l'harmonisation de l'Enseignement supérieur et faciliter la reconnaissance académique et professionnelle des diplômés et permettre aux apprenants de faire valoir leurs compétences au niveau international. L'axe central de la réflexion que suscite ce point est la question de la professionnalisation. En d'autres termes, est-il opportun et pertinent de professionnaliser toutes les formations universitaires ?

A cette interrogation, le conférencier a fait savoir que professionnaliser implique la construction de la formation en fonction des compétences requises par un emploi et la mise en lien de la formation avec l'expérience professionnelle par le biais des stages. Cette approche admise dans le contexte LMD et qui améliore l'employabilité des diplômés à travers l'établissement d'un lien entre la formation et le métier par la mise en évidence des expériences professionnelles, reste une exigence majeure. Il va s'en dire qu'il est pertinent et opportun de professionnaliser les offres de formation à l'Université.

#### • Les enjeux liés à la problématique de la professionnalisation des formations universitaires

Le conférencier a relevé la question des infrastructures universitaires qu'il évoque comme importantes entraves à une réelle professionnalisation des formations universitaires. Il a ensuite fait remarquer que l'approche basée sur la compétence implique la mise en pratique de méthodes pédagogiques plus interactives et que la professionnalisation d'une formation induit un amenuisement des possibilités de réflexion. Dans la même logique, le conférencier a ajouté que si la nécessité de professionnaliser toutes les formations universitaires s'apercevait comme une panacée à la formation académique, la question de la recherche scientifique, perçue comme l'un des piliers importants de la formation universitaire fonderait sa raison d'être.

La seconde communication, quant à elle, a porté sur la thématique : « Lien entre formations et emplois exercés : de quoi parle-t-on ? ». Elle a été présentée par Monsieur Mesmin HOUNKPE, Expert en développement d'entreprise et coach formateur à l'UAC Start Up Valley.

Dans son exposé, il a fait savoir que très peu de métiers, soit 20%, sont fortement liés aux spécialités de formation. Il s'agit des métiers ayant des niveaux élevés d'expertise comme les métiers d'expertise comptable, les métiers d'ingénieur informaticien, les métiers des métaux etc. Dans le cas des 80% constituant les autres métiers, la correspondance immédiate avec la spécialité de formation ne joue pas. Très souvent, les gens exercent des métiers qui n'ont aucun rapport avec leurs spécialités.

Après les communications, l'assistance a eu droit au témoignage de l'entrepreneur invité pour la circonstance, Monsieur Karim KEKERE, Coordonnateur national de la maison d'artémisia du Bénin. Ce dernier a fait le point de son parcours professionnel. Il a évoqué le soutien indéfectible qu'il a reçu du Recteur de l'UAC, le Professeur Maxime da CRUZ lorsqu'il s'est engagé sur la voie de l'entrepreneuriat et surtout ses riches conseils qui l'ont véritablement aidé à devenir entrepreneur à succès aujourd'hui.

### Village de la SEMOP



Visite des Stands

Le village de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP), est une foire au cours de laquelle les entreprises privées, les structures publiques et les écoles de formations exposent leurs produits pour faire connaître les activités de leurs institutions à la communauté universitaire, aux populations environnantes du Campus d'Abomey-Calavi et autres visiteurs. Il s'est déroulé du lundi 18 au vendredi 22 novembre 2019 sur l'esplanade du bâtiment de la Maison des enseignants "La Doctrine" du Campus d'Abomey-Calavi.

Le village a été solennellement ouvert par le Vice-Recteur ZANNOU et les représentants des Ministres le mercredi 20 novembre 2019 à l'issue de la cérémonie d'ouverture.

Le village SEMOP a été animé par trente-cinq (35) institutions dont dix (10) entreprises privées, six (06) structures publiques, onze (11) établissements publics d'enseignement supérieur et huit (08) établissements privés d'enseignement supérieur à travers l'occupation de cinquante (50) stands. Environ huit mille (8000) personnes ont visité les stands. Parmi les exposants, certains ont vendu des produits, d'autres ont partagé des plaquettes d'informations et de sensibilisation de leur structure et ont communiqué sur les opportunités qu'ils offrent aux jeunes diplômés.

### Table ronde télévisée

Elle s'est déroulée le vendredi 22 novembre 2019 dans le grand studio de l'Office de Radio et Télévision du Bénin sur le thème « Au-delà du diagnostic, des actions pour l'insertion professionnelle des diplômés : défis des universités et des entreprises ».

Elle a été animée par :

- Monsieur James William GBAGUIDI, Journaliste-animateur/ORTB ;
- Monsieur Euloge OGOUWALE, Directeur du Centre pour le Volontariat, l'Entrepreneuriat, la Recherche et les Innovations (D/CVERI) ;
- Monsieur Thomas SINGBO, Conseiller/ANPE ;
- Monsieur Mesmin HOUNKPE, Expert en Développement d'Entreprise ;

- Monsieur Spéro BEHANZIN, Coach formateur d'entreprise à la FUAC ;

- Madame Aimée SOGLO ATTACKPA, Chef du Service des Relations avec les Universités et Organismes Nationaux du Bénin (C/SRUONB). Un seul panel a fait l'objet des discussions. Au cours de la table ronde, certaines questions essentielles ont été posées par le journaliste animateur aux membres du panel y compris le Recteur de l'UAC, le Professeur Maxime da CRUZ qui était également présent dans le grand studio. On peut citer entre autres :

- Quelles orientations faut-il donner aux jeunes diplômés en vue d'une vie professionnelle réussie ?
- Selon vous faut-il restreindre ou supprimer l'accès des filières aux débouchés compliqués ?
- Est-ce que les étudiants sortis des universités sont immédiatement utiles pour votre entreprise ?
- Quelles sont les dispositions prises par l'UAC pour réguler le déphasage entre la formation et les compétences recherchées par les employeurs ?

Au cours des débats, le Recteur de l'UAC a été interrogé sur deux questions relatives aux orientations à donner aux jeunes diplômés en vue d'une vie professionnelle réussie et à la suppression ou non des filières aux débouchés compliqués de nos jours. A la première, il a répondu que l'UAC doit former les jeunes pour être créateur d'emplois et non demandeur d'emploi afin qu'ils développent des aptitudes opérationnelles. A la deuxième question, il a estimé que si certaines formations ne répondent pas aux besoins du marché, il faut avoir le courage de les supprimer.

### Les ateliers de formation

Au cours de cette édition de la Semaine du Monde Professionnel, les apprenants de l'Université d'Abomey-Calavi ont eu droit à plusieurs communications portant sur des thématiques différentes et variées, notamment, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes. Elles ont été développées par des experts de l'Agence Nationale pour l'Emploi et ceux de la Fondation de l'UAC. Ils se sont également familiarisés, au terme des ateliers de formation, avec plusieurs notions comme : la lettre de motivation, le curriculum vitae, l'entretien d'embauche, la préparation technique, les outils et moyens d'approche, l'idée d'entreprise, l'auto-évaluation de l'entrepreneur, etc.

### Les séances d'entretien d'embauche

C'est la première fois que les séances d'entretien d'embauche ont été introduites dans l'organisation de la SEMOP à l'UAC. Grâce au leadership des acteurs de l'ANPE, plusieurs entreprises se sont prononcées pour mettre à la disposition les profils ou domaines recherchés par elles pour des stages professionnels. Les structures mobilisées pour la circonstance sont entre autres : LABEL BENIN, ADOPEC, BUSINESS PARTNER CONSEIL, CREDO BTP, CRISTAL VITAL SARL, EREVAN BENIN SA, AFRIQUIYA GROUP SARL, STIMULUS AFRIQUE, CARMEL AGENCY. Toutes ces entreprises n'ont pas pu honorer de leur présence les deux jours consacrés aux séances d'entretien d'embauche. Celles qui ont pu animer les séances d'entretien d'embauche sont : LABEL BENIN, ADOPEC, BUSINESS PARTNER CONSEIL, EREVAN BENIN SA, AFRIQUIYA GROUP SARL, CARMEL AGENCY.



# Editorial

Pr Maxime da CRUZ

## The year 2020 under good auspices!

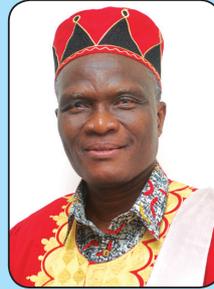
It is traditional to wish each other good wishes at the beginning of each New Year. My team and I wish the entire university community a Happy New Year 2020 with our best wishes for health, peace, sustainable joy, and hope. It is true that the year 2019 has, unfortunately, wrenched several colleagues from our affection. While paying tribute to their memory, I would like, on this occasion, to invite the university community, all obedience combined, to implore God's mercy for the rest of their souls and at the same time so that the year 2020, dear colleagues, will be made of rather happy events for the happiness of the whole university community of Abomey-Calavi, despite the vicissitudes inherent to any social existence.

It is more than two years since you we were elected to lead our university. It is for my team and myself, a duty to thank you for this mark of confidence. We are always working to make our community an appropriate working environment where teachers, administrative staff and students feel part of the process of building our ecosystem. That is what led each of our actions since the beginning of our mandate.

In 2019, notable and observable progress was made in terms of amphitheater repairs, building construction and paving of a few arteries, and the furnishing of some classrooms. We will do even better in 2020 with your support. Thus, for the year 2020, my team has planned to strengthen academic governance, continue to develop quality assurance through the generalization of self-evaluation and the production of complementary reference systems, improve academic training by integrating the determinants of employability, improve initial pedagogical training with new systems, resume with pedagogical training, strengthen the systems for scientific research, and enhance the value of research results, to support our Training Units both in their structuring and in their activities so that they operate according to the rules of good university governance as well as those prescribed by quality assurance in higher education, to strengthen services to the community, to improve the capacity to mobilize additional resources, to boost national and international cooperation, to build a new administrative building for the Rectorate, to order and have installed equipment for the educational radio of the University of Abomey-Calavi, to continue paving work and to build public benches for our learners.

We dare to believe that these different perspectives of realization integrate the concerns of the different actors of the university community of Abomey-Calavi. This is why we are confident that with your collaboration, we will go even further. We hope that the year 2020 will be the year in which our achievements will be reinforced and that the University of Abomey-Calavi will shine more brightly through our actions and our contributions to the development of our dear country Benin.

**LET'S ACT TOGETHER TO GO FURTHER!**





# UAC Info

Le vrai visage du Campus

**Directrice de Publication**  
M<sup>me</sup> Prisca GOGAN

**Rédacteur en chef**  
Dr Serge Armel ATTENOUKON (MC)

**Personnes ressources**  
Dr Moufoutaou ADJERAN (MC)  
Pr Pascal OKRI TOSSOU  
Pr Laure C. ZANOU CAPO-CHICHI  
Dr Marcellin HOUNZANGBE  
Dr Zakiath BONOU-GBO  
Dr Etotépé SOGBOHOSSOU (MC)  
Dr Cynthia M. ATINDEHOU

**Photo**  
Brice F. HOUMBIE

**Infographie**  
Denis S.HOUNGNIMON

uacinfo.uac@uac.bj

Dépôt légal n°6090, 2<sup>ème</sup> trimestre 2012  
Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998

## Equipe Rectorale

### RECTEUR

Pr Maxime da CRUZ

### 1<sup>er</sup> VICE-RECTEUR

Pr Djimon Marcel ZANNOU

### 2<sup>e</sup> VICE-RECTEUR

Pr Félicien AVLESSI

### 3<sup>e</sup> VICE-RECTEUR P.I

Pr Félicien AVLESSI

### SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

M<sup>me</sup> Prisca GOGAN

### AGENT COMPTABLE

M. Oscar C. KEKEREGUE

## UAC INFO

uacinfo.uac@uac.bj

Impression : COPEF

Retrouvez votre bulletin  
UAC-INFO sur le site web  
de l'UAC : [www.uac.bj](http://www.uac.bj)



### Liste des différents Recteurs de l'UAC

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Période
UNIVERSITE DU DAHOMEY		
1 <sup>er</sup>	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN		
1 <sup>er</sup>	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
2 <sup>e</sup>	Vincent DAN	1975-1977
3 <sup>e</sup>	Nathanaël MENSAH	1977-1981
4 <sup>e</sup>	Jean PLIYA	1981-1983
5 <sup>e</sup>	Karim L. DRAMANE	1983-1985
6 <sup>e</sup>	Souleymane K. BASSABI	1985-1990
7 <sup>e</sup>	Jean-Pierre EZIN	1990-1992
8 <sup>e</sup>	Lucien Gb. A. CHEDE	1992-1994
9 <sup>e</sup>	Jean Gratien ZANOUI	1994-1996
10 <sup>e</sup>	Kémoko Osseni BAGNAN	1996-2001
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI		
11 <sup>e</sup>	Issifou TAKPARA	2001-2003
12 <sup>e</sup>	Salifou ALIDOU	2003-2006
13 <sup>e</sup>	Norbert Cossi AWANOU	2006-2011 (Elu)
14 <sup>e</sup>	Brice A. SINSIN	2011-2014 (Elu) 2014-2017 (Elu)
15 <sup>e</sup>	Maxime da CRUZ	2017-2020 (Elu)